

## Conditions Générales de Vente (CGV)

### 1. Identification de l'entreprise

Dénomination : Karine Foster EI

Statut : Entrepreneur Individuel (EI) – Micro-entreprise

Nom : FOSTER Karine

SIRET : 418384590

Adresse : 47 rue Commandant Ayasse, 69007 Lyon

Email : [contact@karine-pilates-bien-etre.com](mailto:contact@karine-pilates-bien-etre.com)

Site internet : [www.karine-pilates-bien-etre.com](http://www.karine-pilates-bien-etre.com)

### 2. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente définissent les conditions dans lesquelles Karine Foster EI propose ses prestations : cours collectifs (Yin Yoga, Yin Yoga Fusion), ateliers bien-être en entreprise, séances de relaxation et massages, ainsi que les formules d'abonnement ou de pass.

### 3. Inscriptions et réservations

Les cours se réservent via la plateforme en ligne Bookwhen.

Les réservations sont nominatives et non cessibles.

Le nombre de places est limité par séance.

Une inscription vaut engagement à participer.

### 4. Tarifs et paiements

Les tarifs sont indiqués en euros TTC (TVA non applicable, article 293 B du CGI).

Le paiement peut s'effectuer en ligne (CB via Stripe/Bookwhen) ou sur place (espèces/CB).

Les pass et abonnements doivent être réglés à l'avance sauf accord particulier.

Aucun remboursement ne sera effectué après l'achat, sauf cas de force majeure dûment justifié (maladie avec certificat médical, annulation de la séance par l'organisatrice).

### 5. Annulation / Report

Annulation par le client :

- Au moins 24h avant la séance : possibilité de reprogrammer le cours.
- Moins de 24h avant la séance : le cours est dû et non reportable.

Annulation par l'organisatrice :

En cas d'annulation par l'organisatrice, le cours sera soit reporté, soit remboursé.

### 6. Conditions particulières (santé & sécurité)

Les participants reconnaissent être aptes physiquement à suivre les cours.

Les prestations proposées ne remplacent en aucun cas un suivi médical.

L'organisatrice se réserve le droit de refuser un participant si l'état de santé le justifie.

## 7. Responsabilités

L'organisatrice est assurée en Responsabilité Civile Professionnelle.

Elle ne pourra être tenue responsable des effets personnels perdus, volés ou détériorés pendant les cours.

## 8. Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques, vidéos, photos et visuels utilisés dans le cadre des prestations sont protégés par le droit d'auteur.

Toute reproduction ou diffusion sans autorisation est interdite.

## 9. Données personnelles

Les données collectées (nom, prénom, email, téléphone) sont utilisées uniquement pour la gestion des inscriptions et la communication relative aux activités.

Conformément au RGPD, chaque client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données sur simple demande.

## 10. Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire.

## 11. Médiation de la consommation

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, le consommateur, sous réserve de l'article L. 612-2 du Code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, dans un délai inférieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès du professionnel.

FOSTER KARINE EI a désigné, par adhésion enregistrée sous le numéro 16839/VM/2507, la SAS Médiation Solution comme entité de médiation de la consommation.

Pour saisir le médiateur, le consommateur peut formuler sa demande :

- par courrier à : SAS Médiation Solution – 222 chemin de la Bergerie, 01800 Saint Jean de Niois
- par mail : [contact@sasmediationsolution-conso.fr](mailto:contact@sasmediationsolution-conso.fr)
- via le formulaire en ligne « Saisir le médiateur » sur le site : [www.sasmediationsolution-conso.fr](http://www.sasmediationsolution-conso.fr)

La demande doit contenir :

- Les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques du demandeur,
- Le nom, l'adresse et le numéro d'enregistrement du professionnel (16839/VM/2507),
- Un exposé succinct des faits,
- Copie de la réclamation préalable,
- Et tout document permettant l'instruction de la demande (bon de commande, facture, justificatif de paiement, etc.).